

Saint Pal de Senouire
Réunion du Conseil Municipal
20 juillet 2014

Emplois partiels

Christophe Bard présente le dossier. Le choix de l'entreprise chargée des réparations des revêtements de la voirie communale (emplois partiels ou «point attend») est en cours. Les travaux sont prévus pour l'automne. Une visite sur le terrain finalisera les zones à traiter.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Le projet de rénovation des rues de Combres n'a pas été retenu par la Sous-Préfecture pour la DETR 2014. Sans cette aide le dossier est suspendu pour le moment.

Menace d'éboulement Combres

Un arrêté de péril avec interdiction de circuler est mis à l'étude pour un risque d'éboulement sur la voie publique dans une rue de Combres. De nos jours il n'est plus possible de négliger la sécurité.

Bâtiment Wester le Bourg

Le bâtiment abandonné au bourg est une nouvelle fois évoqué au Conseil Municipal. La situation est bloquée et le dossier est dans l'impasse. Ni les services préfectoraux, ni les services départementaux, ni le Sous-Préfet, ni le Président du Conseil Général n'ont pu apporter de solution légale. La municipalité va se tourner vers des Services Juridiques.

Chat en perdition

Alain Fouillit relate les péripéties d'un chat coincé dans un bâtiment au Bourg et les démêlés avec la SPA qui en ont suivi (voir paragraphe suivant).

S.P.A.

Une convention fourrière est proposée par la S.P.A. de Polignac. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition. Il faut dire que cette décision fait suite aux problèmes qui se sont posés avec les collaborateurs qui ont eu à intervenir sur notre commune. Les menaces et intimidations que le Maire a eues à subir au point de faire intervenir la Gendarmerie Nationale ne plaide pas en faveur de votre association et de son action. Comment peut-on aimer les animaux quand on agresse les humains ?

Piste débardage Les Renoux

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve la participation aux travaux de création d'une piste de débardage et d'une place de dépôts situées entre notre Commune et le village des Renoux (Collat). Le Maire est autorisé à mandater les 27% des travaux qui concernent St Pal sous forme de participation à la commune de Collat. Participation acceptée par le précédent Conseil Municipal.

Commission Appel d'Offres

La commission est définitivement constituée.

Sous-sol Salle des Fêtes

L'étude de la rénovation du sous-sol de la Salle des Fêtes est abordée par le Conseil Municipal : le projet prévoit un aménagement avec pose de deux portes et le doublage des murs et du plafond. L'étude sera approfondie et une décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

Equipement électroménager

Alain Fouillit donne lecture d'une demande du Comité des Fêtes pour un équipement en électroménager dans la salle des fêtes.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé dans un premier temps, l'acquisition d'un réfrigérateur grande contenance. Pour le four et la cuisinière une décision sera prise après une étude plus approfondie sur le lieu d'installation et les utilisations de ce matériel.

Règlement salle des fêtes

Le Conseil Municipal avance sur un règlement pour les utilisations de la salle des fêtes.

Rappel : Pour le moment il a déjà été établi une caution de 100 euros et un état des lieux avant et après les utilisations.

Location Salle des Fêtes

Catherine Pierrot informe le Conseil d'une utilisation de la salle pour un événement familial le 26 juillet.

Convention vente de l'eau

Le Conseil Municipal a décidé de proposer un avenant à la convention qui lie notre commune avec Connangles pour la vente d'eau potable pour plusieurs habitations de son territoire.

L'actuel document date de mai 1984 et après 30 ans il convient de le mettre à jour en prenant en compte l'augmentation incessante et considérable des frais liés à la gestion d'un réseau d'eau potable.

Une étude est lancée et contact sera pris avec le Conseil Municipal de la commune de Connangles pour recueillir son avis quand les travaux de la commission communale sera terminée.

Rendement Eau Potable

Alain Fouillit informe le Conseil Municipal des nouvelles normes de rendement des réseaux d'eau potable qui ne devront pas avoir de perte entre les captages et la distribution de plus de 25% sous peine d'une surtaxe.

Frais divers eau potable

Alain Fouillit présente les dernières factures du Syndicat des Eaux du Brivadois liées à la gestion du réseau d'eau potable.

- Plan parcellaire du réseau à Védières : Cette facture est approuvée par le Conseil Municipal bien qu'elle paraisse élevée.
- Frais de tirage de document avant travaux : Cette facture devrait concerner l'entreprise qui a demandé la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. A l'avenir les entreprises seront destinataires des factures.

Convention d'assistance eau

Le Conseil Municipal a accepté la Convention Relative à une Mission d'Assistance Technique dans le Domaine de l'eau qui permet au Services Départementaux d'apporter leur aide dans les domaines de l'assainissement et de la protection de la ressource eau.

Ramassage scolaire

Les enfants de la Commune qui se rendent dans les établissements scolaires de La Chaise-Dieu empruntent le ramassage. La Mairie de La Chaise Dieu gère l'organisation de ce service. Le Conseil Municipal a décidé que la Commune continuera à faire prendre en charge par le budget communal, la totalité des frais pour les enfants de St Pal. Ce service continuera donc à être gratuit pour les familles.

Téléthon

Le Conseil Municipal évoque ce sujet.

Réparation

Un réducteur de pression a été changé au Breuil.

Compteurs d'eau

4 nouveaux compteurs d'eau ont été achetés pour les prochains remplacements.

Travaux de débardages

Une rigole métallique a été reposée par l'entreprise Reverdo au village de Védières suite à des travaux de débardage dont le Groupement des Propriétaires Forestiers de la Haute Loire est responsable. Les frais reviendront à cet organisme.

Boisement

Un boisement en zone interdite est actuellement traité par les Services du Conseil Général.

Travaux Chemins

Alain Fouillit fait le point sur les travaux d'équipement en «Reverdo» réalisés à Combres et au Breuil.

Fête Communale

Alain Fouillit, Maire de Saint Pal de Senouire et le Conseil Municipal seraient heureux d'accueillir la population et les amis de St Pal de Senouire pour l'apéritif de la Fête Communale qui se déroulera le dimanche 24 août 2014 Place de la Mairie à 11 heures 30. Un groupe folklorique animera ce moment de convivialité. Les Parlementaires sont aussi invités.

Tour de l'Avenir

Dimanche 24 août : 1^{ère} étape Saint Flour (15) – Brioude (43)

Lundi 25 août : 2^{ème} étape Brioude (43) – St Galmier (42)

La course cycliste Tour de l'Avenir traversera la Commune le lundi 25 août 2014. En empruntant la RD4, elle arrivera de Paulhaguet en passant par Esfacy et se dirigera vers La Chaise Dieu en passant par Combomas. Passage à Clersanges et à Lamothe entre 13 h 30 et 14 h 30. La circulation et le stationnement de tous les véhicules sont interdits le lundi 25 août entre 13 heures et 17 heures sous la forme d'interruptions localisées d'une durée de 30 minutes suivant l'avancement des coureurs.

Communauté de Communes

Le Conseil Municipal prépare la réunion du Conseil Communautaire qui se déroule à St Pal de Senouire en juillet.